



Doc. 14010
18 avril 2016

Prévenir la radicalisation d'enfants en s'attaquant à ses causes profondes

Amendement¹ n° 28

déposé par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Dans le projet de résolution, paragraphe 4.4.2, après les mots «à mener des campagnes», insérer les mots suivants:

«de sensibilisation et de prévention»

1. 2016 - Deuxième partie de session

